

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\] ItemZévaès. Damiens le régicide, 1933. \[photocopie\]](#)

Zévaès. Damiens le régicide, 1933. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0278

SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Zévaès, Damiens le régicide 1933](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb36037782m>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Zévaès, Anne-Léo (? -- ?)

TITRE Damiens le régicide

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1933

EDITEUR Paris : Éd. de la Nouvelle revue critique , 1933 (21 novembre 1934)

gardait.
chevaux
sais six

u sieur
érance
nder à
per par
de la
efforts,
t rebu-
tombé

encore.
z-moi,
'ayant
rde du
es exé-
disait
'il ne
i pour
ul de

cuteur
é cha-
pé les
quatre
té les
i côté
en a
épau-
fallu

couper les chairs presque aux os, les chevaux tirant à plein collier ont emporté le bras droit le premier et l'autre après.

Ces quatre parties retirées, les confesseurs sont descendus pour lui parler; mais son exécuter leur a dit qu'il était mort, quoique la vérité était que je voyais l'homme s'agiter et la mâchoire inférieure aller et venir comme s'il parlait. L'un des exécuteurs a même dit peu après que, lorsqu'ils avaient relevé le tronc du corps pour le jeter sur le bûcher, il était encore vivant.

Les quatre membres détachés des cordages des chevaux ont été jetés sur un bûcher préparé dans l'enceinte en droite ligne de l'échafaud, puis le tronc et le tout ont été ensuite couverts de bûches et de fagots et le feu mis dans la paille mêlée à ce bois.

Les souffrances de ce misérable ont été sans contredit pires que celle de Ravaillac. Son supplice, à compter du moment de la main brûlée jusqu'à celui où il a été coupé, a duré neuf quarts d'heure bien exacts.

En exécution de l'arrêt, le tout a été réduit en cendres. Le dernier morceau trouvé dans les braises n'a été fini d'être consumé qu'à dix heures et demie et plus du soir. Les pièces de chair et le tronc ont été environ quatre heures à brûler.

Les officiers au nombre desquels j'étais, ainsi que mon fils, avec des archers par forme de détachement, sommes restés sur la place jusqu'à près de onze heures.



